

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289241>

N° d'annonce :

602533

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

BS atelier d'architecture

Siège Social : 24 Rue du Groupe Manouchian 75020 PARIS – 20E ARRONDISSEMENT

Capital social : 1.000 €

Objet : l'exercice de la profession d'architecte et de toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée : 99 années

Président : M. Baptiste SAUVAN, demeurant 24 Rue du Groupe Manouchian 75020 Paris 20e Arrondissement

Transmission des actions : Soumise à l'agrément préalable de la majorité des deux tiers des associés, et ne peut aboutir à ce que plus de la moitié du capital soit détenue par un associé non architecte.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGBxiDd0



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGBxiDd0>